



BICQUELEY INFORMATION COMMUNICATION

 N° 2013/002

Le Mot du Maire

Les importantes inondations que nous venons de subir nous rappellent notre impuissance face aux éléments naturels d'une ampleur exceptionnelle, cependant et fort heureusement rarissime.

Les pluies fréquentes et soutenues durant plusieurs jours, le niveau d'eau anormalement élevé à cette période, les nappes phréatiques à leur plus haut niveau ont contribué à cette brusque montée des eaux et à la sortie de la Bouvade de son lit à l'origine des dégâts importants constatés dans une trentaine d'habitation.

Les services de secours, sur place à partir de 1h30, se sont rendus auprès de chaque riverain pour les aider et conseiller. Ils sont restés sur le site toute la nuit et le samedi matin, et ont pompé l'eau qui avait envahi les caves.

J'ai demandé à M Le Préfet de Meurthe et Moselle de prendre les dispositions pour classer cet épisode en « catastrophe naturelle » afin de permettre à chaque personne sinistrée de bénéficier d'un traitement plus rapide de leur dossier particulier. Je ne manquerai pas de vous informer dès qu'une réponse m'aura été transmise.

Les travaux entrepris en 2012 dans le cadre du programme de «restauration et renaturation de La Bouvade» ont favorisé un écoulement plus rapide des eaux.

Je tiens à remercier particulièrement les services de secours qui ont été une aide précieuse et a salué l'élan de solidarité qui s'est spontanément mis en place entre tous les habitants. Je remercie également notre député, Dominique POTIER, qui a tenu à m'accompagner sur le terrain à la rencontre des sinistrés. Il nous assure de son aide pour gérer les suites de cet événement. Je souhaite à tous bon courage et espère que bientôt cet événement ne soit plus qu'un mauvais souvenir.

Une **permanence** est prévue à la Mairie **vendredi 10 mai de 16h à 16h** à l'attention des sinistrés afin d'en recenser le nombre exact et les préjudices subis.

⇒ Compte Administratif 2012 – Budget Général 2013.

Le mercredi 3 avril, les élus se sont réunis pour examiner le compte administratif 2012 et voter le budget 2013.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal a approuvé le compte administratif relatif aux opérations effectuées tant en dépenses qu'en recettes. L'ensemble des recettes fonctionnement et investissement s'élève à plus de 694 000 €, les dépenses cumulées se montent à environ 447 000 €. Compte tenu du solde d'exécution, le Conseil Municipal a décidé de reporter le solde positif de 266 000 € comme suit : 100 000 € en fonctionnement et 166 000 € en investissement.

Les dépenses les plus conséquentes concernent les charges de personnel qui restent toutefois constantes, les factures d'énergie, électricité et gaz, qui ont considérablement augmenté et les remboursements des différents emprunts. À noter que le prêt relatif aux travaux de réaménagement du presbytère est arrivé à son terme.

.../...

L'essentiel de nos recettes provient des contributions directes, de dotations de l'état, de diverses perceptions de taxe ainsi que de subventions allouées par le département.

Compte tenu de l'équilibre financier des comptes, le Conseil Municipal a décidé de maintenir les différentes taxes à leurs taux actuels. À savoir : taxe d'habitation 6.59 % - foncier bâti 10.36 % - foncier non bâti 22.48 %.

Pour l'année 2013, les travaux approuvés en 2012, concernent l'installation de l'éclairage public dans les rues des Hauts de Siry, de la Batterie, du Haut des Monts. La mise en sécurité relative à la circulation et au stationnement au lotissement du Moulin Gribaux est également programmée.

Les différents appels d'offre ont été réalisés en leur temps et les entreprises retenues doivent intervenir prochainement.

Les travaux de restauration et d'aménagement des rives de la Bouvade seront en principe achevés cette année. Bien que la Commune contribue financièrement à cette opération à hauteur du périmètre impacté, le maître d'œuvre de ce chantier est l'EPCI de Colombey-les-Belles.

➤ Budget Eau 2013.

Pour l'année 2012, les dépenses et recettes de fonctionnement font apparaître un solde positif de près de 10 000€, alors que côté investissement le bilan est négatif de 44 000€. Le report de l'exercice 2011 de plus de 165 000€ rétablit largement les comptes.

Nous avons perçu plus 45 000€ pour la vente de l'eau et 5 500 € pour la location de compteurs.

Pour mémoire, les 363 usagers desservis ont consommé plus de 34 000 m³ d'eau. Les élus ont décidé de maintenir le prix de l'eau à son tarif actuel, soit à 1,30€ TTC le m³. La location du compteur restera facturée à 15€. La redevance pour pollution d'origine domestique (reversée à l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse) passe à 0,356€ par m³.

Pour 2013, une étude (estimée à 20 000€) afin d'établir un plan précis des réseaux devrait être lancée, elle sera subventionnée à hauteur de 70%.

La redevance assainissement dont la compétence relève de la communauté de commune fait l'objet d'une facturation par cette collectivité.

Tous les chiffres relatifs au budget général et à celui de l'eau sont consultables en Mairie.

➤ C.C.A.S.

Le budget du C.C.A.S a également été voté le 12 avril. Ce budget est essentiellement consacré à l'achat et à la vente de tickets repas pour les personnes âgées. Compte tenu du déficit enregistré par ce service du G.I.P de Toul, il nous a été demandé une participation financière. En 2012, nous avons subventionné à hauteur de 500€ et 350€ pour 2013. Ce service d'aide à la personne permet aux plus âgés de recevoir leur repas chaud à domicile.

En 2012, ce sont 662 tickets qui ont été vendus à cinq de nos habitants. Le coût de ce service est passé à 9.50€ par repas après avoir subi une augmentation de 1€ au cours de l'année 2012.

➤ Permis de Construire et Déclaration de Travaux 2012.

6 permis de construire et 12 déclarations préalables ont été enregistrés au cours de l'année 2012. Pour l'année 2013, à ce jour, 1 seule demande de permis de construire a été déposée en Mairie.

Conformément aux informations qui vous ont été transmises dernièrement, tenez compte de l'allongement du délai de traitement de ces différents dossiers pour des travaux situés dans le périmètre du Château qui vient d'être classé monument historique par décision du Préfet, à la demande des propriétaires. Il est recommandé de ne pas entreprendre vos travaux avant la fin du délai légal.

.../...

➔ Bail de chasse de l'A.C.C.A.

Le bail de location du Bois Poulain pour une superficie de 123ha et du Taillet pour 15ha attribué à l'A.C.C.A de Bicqueley est arrivé à son terme le 31 mars 2013.

Le Conseil a donné son accord pour relouer ces parcelles à l'A.C.C.A pour une durée de 12 ans en revalorisant cette location de 20%. Il est à noter que M. AUBRY, Président de cette association, n'a pas pris part au vote.

➔ Périscolaire.

Pour le 2^{ème} trimestre de cette année scolaire, la fréquentation à la cantine est identique à celle du 1^{er} trimestre.

1 158 repas ont été servis, et les heures cumulées de garderie s'élèvent à plus de 2 000 heures. Cette stabilité permet de maintenir ce service en contenant les charges financières pour son bon fonctionnement.

➔ École : Inscriptions pour la rentrée 2013-2014.

Inscriptions des nouveaux élèves pour la rentrée 2013-2014 auprès de Mme Degrèse, en Mairie, les Samedis 18 et 25 mai, de 9h30 à 11h. Ne pas oublier de vous munir du carnet de santé, du livret de famille et le cas échéant, du certificat de radiation.

Mme LE MASSON, Directrice de l'école, recevra ensuite les familles soit le mardi 22 mai, soit le mardi 28 mai, afin de fixer une date pour que l'enfant puisse prendre un premier contact avec l'école en passant une demi-journée avec ses futurs camarades.

Comme chaque année, notre école participera à la fête de la Communication à Domgermain le vendredi 24 mai, vous y serez les bienvenus.

Vous êtes tous invités au spectacle de fin d'année qui se déroulera le vendredi 21 juin à l'École.

➔ Incivilités

Suite à un déversement d'hydrocarbures dans le réseau d'assainissement de Bicqueley, les boues de la station ne pourront être acheminées dans une filière agricole. Elles seront donc de ce fait transportées pour être séchées puis brûlées le coût de cette intervention est de 75 000 € à la charge de la collectivité. Pour mémoire, les boues avaient été analysées en juillet et à cette époque elles étaient conformes.

Dépôts Sauvages : Bonjour l'environnement !

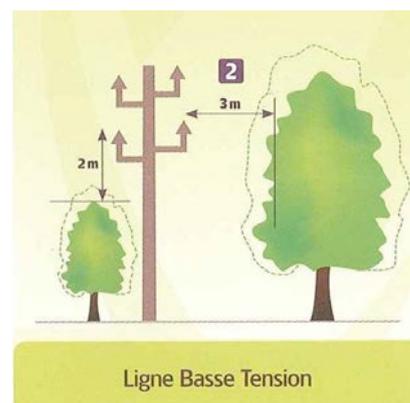
Des pneus à l'entrée du bois, des bâches en plastique, des tôles contenant de l'amiante, différents pots de peinture et autres débris déposés par des indécents devront être débarrassés par les employés communaux et dirigés vers la déchetterie qui facturera cette prestation à la Commune.



➔ Élagage : Droits et devoirs.

En ce qui concerne le domaine public, pour les lignes haute-tension, ERDF a l'obligation de couper les arbres et les branches, qui risquent d'entrer en contact avec des conducteurs aériens d'électricité.

Pour les lignes basse tension, comme c'est le cas pour le village, chaque propriétaire a l'obligation de réaliser les travaux lui-même, à condition d'en avertir ERDF, qui lui donnera toutes les instructions et conseils utiles pour réaliser ces travaux en sécurité. Le schéma ci-contre précise les distances à respecter.



Les Associations- Animation

⇒ Bicqueley Animations Loisirs.

L'Association organise son concours de pétanque réservé aux AMATEURS le **Samedi 25 Mai prochain** sur le terrain prévu pour cet exercice à l'entrée du Village en venant de Toul. Inscriptions à partir de 9h00.

Comme les années précédentes, de nombreux lots récompenseront les finalistes.
Inscription possible par avance : Mme Ginette BONNEAUX (03.83.64.21.54.

⇒ A.C.C.A : BROCANTE.

Des places sont encore disponibles pour la brocante, organisée par l'A.C.C.A, le **Dimanche 2 Juin 2013**. Nous vous rappelons que le prix de l'emplacement reste inchangé par rapport à l'année 2012, soit 12€ pour 8m linéaires. Renseignements : M. Claude MENY au 03.83.63.14.65.

⇒ Les Sentiers des Deuilles.

Bilan de la randonnée des deuilles : Participation record pour cette 12^{ème} édition : 330 participants sur les 4 circuits proposés (30, 21, 16 et 9km) ce Dimanche 7 Avril au départ de Mont le Vignoble.

Prochaine sortie : Semi nocturne à Crézilles le Vendredi 7 Juin à 18h avec repas en cours de randonnée. Renseignements et inscriptions sur internet: www.sentiersdesdeuilles.fr

⇒ Interthon : Recherche de volontaires.

Depuis plusieurs années, Bicqueley s'associe à l'Interthon en participant avec les communes environnantes à différentes manifestations et ceci grâce, entre autres, à l'investissement de M. Mattéo GRILLETTA qui s'est dévoué pour collecter des fonds en faisant du porte à porte. Pris par d'autres obligations, Mattéo ne peut plus participer à cette bonne cause.

Nous souhaitons que cette action perdure, aussi nous lançons un appel à toutes les personnes qui pourraient nous aider à maintenir la participation du village à l'Interthon. Merci à elles de bien vouloir se manifester en Mairie dès que possible. Pour cette année, cette manifestation se situera autour du 6 Décembre.

⇒ DERNERE MINUTE : Dès ce mardi après-midi, la CCT a installé une benne de 30 m³ exclusivement réservée aux personnes sinistrées afin qu'elles puissent y déposer les divers objets ou cartons détruits par les eaux. Les personnes qui auraient des difficultés à se déplacer se feront connaître en Mairie. Nous comptons sur le civisme de chacun pour ne pas déposer de gravats dans cette benne mais bien uniquement des encombrants (mobilier.....). Merci de nous avertir dès que ce contenant sera rempli afin qu'il puisse être remplacé si nécessaire.